

Education

Gérer les écrans des enfants, un défi quotidien

Une série de conférences vise à répondre aux soucis des parents, dépassés par les e-activités de leur progéniture

Sophie Roselli

Comment faire pour limiter l'accès aux écrans à son enfant? Comment lui apprendre l'autorégulation? Jusqu'où négocier? Deux heures et demie n'ont pas été suffisantes, la semaine passée, pour répondre aux multiples questions d'une quarantaine de parents, réunis au Petit-Lancy pour la première soirée organisée sur la thématique des écrans. Ordinateur, smartphone, tablette et toutes les activités qui vont avec bousculent la vie familiale. Dépassés, les adultes cherchent de nouveaux codes de conduite.

«Vous avez entendu parler de Ask? questionne Christine Fayet, formatrice qui anime les séances. C'est un réseau sur Internet sur lequel on poste sa photo, on pose des questions et quelqu'un répond. Du genre: quel est ton parfum de glace préféré? Mais les questions ne sont pas toujours aussi sobres...»

Une maman l'interrompt: «Je suis peut-être vieille, mais je ne vois pas l'intérêt!» Parce qu'il n'y en a pas. Il faut rappeler que le site vise surtout les ados entre 12 et 15 ans, friands de gadgets. Leurs échanges ne font l'objet d'aucun contrôle et dérapent parfois. «Il arrive que des personnes anonymes écrivent des insultes violentes», explique Matteo, un adolescent venu spécialement participer à cette conférence.

Poser des limites claires

Les bonnes et les mauvaises pratiques sont passées en revue. Sur tout, ne pas diaboliser ces e-acti-



Les parents doivent être capables de poser des limites claires, d'avoir des exigences réalistes, de s'intéresser à ce que font leurs enfants. Mais par quels moyens? ENRICO GASTALDELLO/AZZURRO MATTO

tés, tente d'expliquer Christine Fayet, en relevant le bénéfice de certains jeux vidéo, par exemple.

Les parents, eux, cherchent surtout des conseils tous azimuts. Les règles à retenir relèvent souvent du bon sens. «Notre rôle, c'est d'éduquer et de protéger, ce qui implique d'être capable de poser des limites claires, d'avoir des exigences réalistes, de s'intéresser à ce que font nos enfants», rappelle Christine Fayet. Par quels moyens? Exercer un contrôle parental en plaçant l'ordinateur dans une pièce commune. Installer un logiciel de contrôle.

«Il est important aussi de rappeler aux enfants les lois concernant le droit à l'image, la pornographie, les insultes sur le Web, poursuit la formatrice. Leur dire que c'est un lieu où l'on ne peut pas faire n'importe quoi.» Le plus difficile: faire passer le message. Aux parents de jouer de leur talent, en s'adaptant à l'âge et à la personnalité de l'enfant.

Mais avant tout cadrage, mieux vaut s'interroger sur sa propre discipline. «Est-ce que vous éteignez vos portables à table?» interroge avec malice Christine Fayet. Question pertinente. Durant toute la séance, une mère de famille photographie avec son smartphone chacune des pages de la présentation projetées sur écran, tandis qu'un père consulte sa messagerie à tout va. Qui sont les plus accros?

Adapter ses stratégies

Finalement, «il n'y a pas de recette toute faite, souligne Christine Fayet. L'idée est de dire aux parents qu'ils ne sont pas tout seuls. Pour chaque tranche d'âge, il faut adapter les stratégies éducatives, trouver ce qui marche avec son enfant.» Pas simple, répète une maman presque désespérée: «Quand on veut éteindre un écran, ça pose toujours problème!» raconte-t-elle. A la maison, son fils de 12 ans bénéficie de

deux télé, de deux iPad, d'un ordinateur portable et d'un smartphone. Un peu trop? «Il hérite du matériel de mon mari quand il en change!» regrette-t-elle.

Le désarroi de certains face à l'utilisation parfois boulimique des écrans par leur progéniture a conduit le Groupement genevois des associations de parents d'élèves du primaire (GAPP) et l'Ecole des parents à organiser cinq séances d'information comme celle-ci durant l'année scolaire. Elle-même concernée, Anne Thorel Ruegsegger, coordinatrice du GAPP, résume ce qui n'apparaît pas toujours comme une évidence: «Les principes de base d'éducation devraient être les mêmes pour les écrans.»

Plus d'informations sur

www.gapp.ch
www.ecoledesparents.ch
www.webetic.ch
www.surferprudent.org
www.riennevaplus.org

Trois jeunes suspectés de racket dans les parcs

Huit adolescents ont porté plainte après une vague de vols le printemps dernier. Deux suspects seront jugés l'an prochain

Bastions, promenade de l'Observatoire, Bertrand... Le printemps dernier, les parcs genevois ont été le théâtre de vols commis au détriment d'adolescents. En apparence, le butin peut paraître modeste, car il est composé de téléphones, d'iPhone, de haut-parleurs et de quelques dizaines de francs chipés à la sauvette. Il n'empêche que les jeunes victimes ont été menacées, certaines avec un couteau.

Selon nos informations, trois suspects ont été arrêtés dans le cadre de cette enquête, dont un mineur. Les majeurs, un Portugais et un Français, habitant de l'autre côté de la frontière, sont

encore sous les verrous. C'est derrière les barreaux qu'ils ont récemment fêté leurs 19 ans. On ne leur reproche pas l'ensemble des vols commis à l'époque mais, quoi qu'il en soit, ils seront jugés l'an prochain pour brigandages.

L'enquête démarre en avril avec des plaintes pénales. Huit au total. Le procureur Walther Ciminio ouvre alors une enquête et deux jeunes adultes sont arrêtés dans le courant du mois de mai.

Défendus par Mes Noémi Elster et Yann Lam, ces prévenus sont toujours en prison. Le Tribunal des mesures de contrainte les maintient en détention notamment en raison des risques de fuite et de réitération. Les voleurs sont suspectés d'avoir immédiatement revendu les objets en ville. A la rue du Stand et sur la plaine de Plainpalais, explique une source proche du dossier.

Fedele Mendicino

Un élu exige l'interdiction d'une manifestation juive

Pierre Gauthier conteste la tenue, place du Molard, de la fête de Hanoukka, invoquant une violation de la Loi sur le culte extérieur

Alors que la communauté juive s'apprête à célébrer Hanoukka, le conseiller municipal Pierre Gauthier (Ensemble à Gauche) demande à la Ville d'annuler l'autorisation délivrée pour la tenue de cette fête des Lumières, qui consiste à allumer dimanche une ménorah géante sur la place du Molard. Selon l'élu, également secrétaire de la Coordination laïque genevoise, la manifestation violerait la Loi sur le culte extérieur, qui stipule que «toute célébration de culte, procession ou cérémonie religieuse quelconque est interdite sur la voie publique».

«Je n'ai pas peur de me faire taxer abusivement d'antisémite, parce que mon propos n'est pas dirigé contre une communauté religieuse! Mais il existe une loi. Je m'étonne donc que les autorités

ne la respectent pas», lance Pierre Gauthier, se défendant d'une démarche agressive.

Guillaume Barazzone, conseiller administratif chargé de l'Environnement urbain, confirme la légalité d'une telle manifestation, rappelant la liberté de culte sur la voie publique que précise la jurisprudence du Tribunal fédéral. «L'interdiction serait donc synonyme d'une violation de la loi. Par ailleurs, il me paraît important que la communauté juive puisse fêter cet événement ouvert à tous.»

Contacté, le rabbin Mendel Pevzner se dit étonné de la démarche. «Si cet élu m'avait contacté, je lui aurai expliqué qu'il ne s'agit pas d'une manifestation culturelle mais d'un moment de partage, destiné à toutes les confessions.» Et l'organisateur de rappeler qu'«un sapin illuminé pendant tout l'hiver ne dérange personne. Je ne vois pas en quoi un candélabre allumé pendant quarante-cinq minutes devrait être plus dérangeant.»

Olivier Francey

Canton Les patinoires pullulent en hiver

C'est le temps du patinage. Aux côtés des grandes installations, plusieurs communes ont ouvert la leur. La Ville propose les Charmilles et les Bastions. Vernier patine au Lignon. Meyrin compte une patinoire couverte et l'autre en plein air. On glisse aussi à Thônex. Carouge ouvrira la sienne samedi sur la place de Sardaigne. On y cassera la marmite de l'Escalade le 11 décembre. C.B.

Accident

19^{h33}

La police recherche les témoins d'un accident qui s'est produit dimanche à 19 h 33 précises sur le quai du Général-Guisan, près de l'Horloge fleurie. Un automobiliste, roulant en direction du pont, a heurté une moto. Le conducteur et sa passagère ont été blessés. Les témoins peuvent s'adresser au 022 427 64 50. C.B.

«Se battre contre la violence, pas contre les hommes»

Ruban Blanc a réuni, hier, militants, politiciens et badauds contre les violences faites aux femmes

Il fallait être courageux et motivé, hier à midi, pour braver la bise durant plusieurs heures à la place de la Fusterie. Mais l'engagement contre la violence faite aux femmes valait bien le déplacement. Et il n'y avait pas que des femmes, le conseiller administratif Guillaume Barazzone et le délégué aux violences domestiques David Bourgoz étaient également présents.

Réunis à l'appel de la campagne Ruban Blanc, ils ont relayé le message phare de cette année, à savoir: impliquer les hommes dans la lutte contre les violences faites aux femmes. «Je suis effaré lorsque je lis qu'une femme sur cinq est concernée chaque jour dans notre pays, déplore le conseiller administratif, ambassadeur du Ruban Blanc, comme ses collègues masculins de la Mairie et plusieurs conseillers d'Etat. Genève doit tout mettre en œuvre pour aider les victimes et inciter la justice à durcir les peines prononcées contre les auteurs.» Une pré-



Ruban Blanc: il faut impliquer les hommes dans la lutte.

sence masculine à la manifestation qui réjouit Elly Pradervand, fondatrice de cette campagne suisse. «Il ne s'agit pas de se battre contre les hommes, mais contre les violences.» Une précision qui prend tout son sens lorsque l'on sait que plus de 80% des auteurs de violences contre les femmes sont des hommes. «Pour enrayer ce phénomène qui prend de l'ampleur, il faut impliquer les hommes dans cette campagne de sensibilisation.» Si le phénomène n'est pas nouveau, il est toujours plus insidieux, comme le relève Elise Jac-

queson, porte parole de Solidarités femmes Genève. «La plupart des victimes ne dénoncent pas les mauvais traitements dont elles font l'objet. Nous suivons environ 500 femmes par année, mais ce n'est que la pointe de l'iceberg.»

Délégué cantonal aux violences domestiques, David Bourgoz rappelle les craintes de représailles et la dépendance économique qui lient souvent les victimes à leurs bourreaux. «Pour beaucoup de personnes concernées par ces violences, il est impensable d'en parler.»

Durant trois heures, les militant(e)s ont distribué des informations et un petit ruban blanc sous forme de pin's à des passants plutôt réceptifs. Si certains hommes se sentaient directement agressés par la thématique, d'autres, plus nombreux, adhéraient volontiers à la campagne. «On pense toujours que ça se passe ailleurs, reconnaît un jeune employé de banque. Mais c'est trop souvent dans notre immeuble, dans notre rue que ça se passe, dans l'intimité des familles.»

Cette première action a également réuni de nombreuses personnes de la Genève internationale en cette journée internationale pour l'élimination de la violence faite aux femmes. Elle sera suivie de plusieurs autres actions qui se tiendront jusqu'au 10 décembre. Isabel Jan-Hess

www.ruban-blanc.ch

Informations et programmes des seize jours d'action

Découvrez nos images sur www.ruban.tdg.ch

PUBLICITÉ

Les huîtres sont arrivées

A déguster sur place ou à l'emporter
Commandez votre plateau d'huîtres
au 022 710 30 52

Crowne Plaza Geneva
Restaurant Seventy5 | www.seventy5.ch
75-77 Avenue Louis-Casaï, 1216 Cointrin